

**Un budget rigoureux pour assurer un avenir
et une vitalité économique, sociale et culturelle
à l'ensemble de la communauté de la Nouvelle-Beauce**

Sainte-Marie, le 23 novembre 2016 – Le conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce a procédé à l'adoption de son budget de fonctionnement et d'investissement pour l'exercice financier 2017, à sa séance statutaire du 23 novembre 2016.

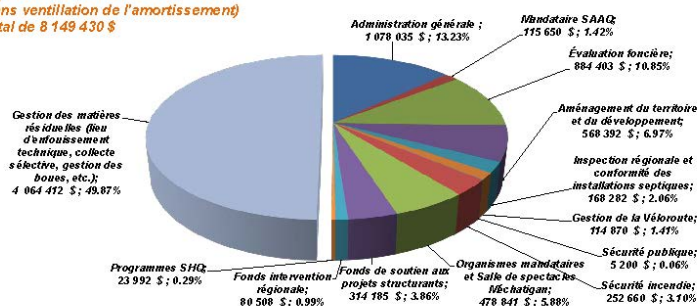
Le budget 2017 en chiffres

Sur un budget total de 10,5 millions de dollars (excluant la ventilation de l'amortissement), une somme de 3 millions de dollars sera à la charge des municipalités locales par le biais des quotes-parts. La balance proviendra principalement de divers services rendus tel que la facturation du Centre de récupération et de gestion des déchets (CRGD) et de transferts gouvernementaux.

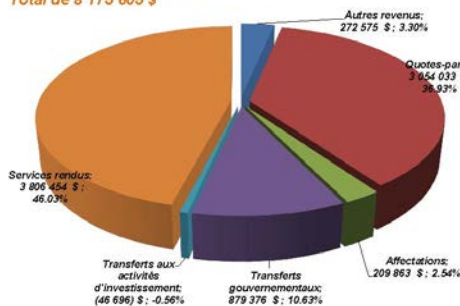
Pour une deuxième année consécutive, nous soulignons que globalement, il n'y a aucune augmentation de la quote-part facturée aux municipalités de la Nouvelle-Beauce. Toutefois, le pourcentage d'augmentation des quotes-parts affectant chacune des municipalités varie, selon le cas, en fonction notamment de l'évolution de la richesse foncière des municipalités par rapport à celle de 2016, qui représente l'un des critères de répartition les plus utilisés. Les critères utilisés pour la répartition des dépenses des services par municipalité ont été adoptés au conseil par règlement lors de la mise en place de chacune des activités.

Nous avons également maintenu l'équilibre pour les municipalités concernant le Centre de récupération et de gestion des déchets de La Nouvelle-Beauce (CRGD) en n'accordant aucune augmentation du coût à la tonne de matières enfouies pour la tarification 2017.

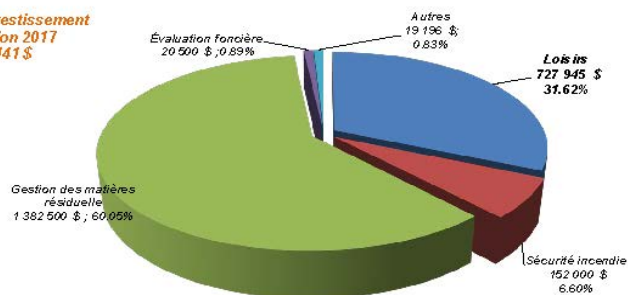
Dépenses de fonctionnement 2017
(sans ventilation de l'amortissement)
Total de 8 149 430 \$



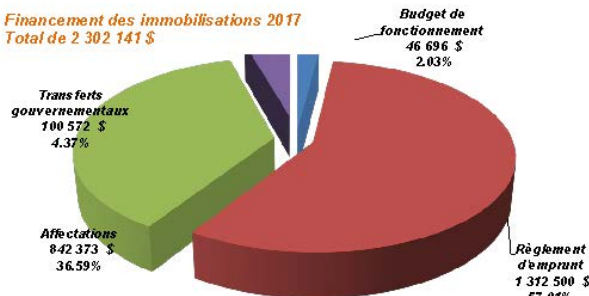
Sommaire des revenus 2017
Total de 8 175 605 \$



Dépenses d'investissement en immobilisation 2017
Total de 2 302 141 \$



Financement des immobilisations 2017
Total de 2 302 141 \$



Les grands projets de la MRC pour 2017

Un projet d'importance sera mis de l'avant en 2017 au Service de la sécurité incendie de la MRC, alors qu'un Centre régional d'entraînement sera construit à l'arrière de la future caserne du Service de sécurité incendie de la municipalité de Scott, sur la route Carrier. Cette infrastructure moderne permettra aux pompiers des municipalités de la Nouvelle-Beauce et d'ailleurs de s'entraîner dans des conditions réalistes et sécuritaires afin de parfaire leurs techniques de travail et leur efficacité d'intervention. Le centre d'entraînement sera également utilisé dans le cadre de la formation initiale et continue des pompiers de la Nouvelle-Beauce.

Aussi, la MRC a posé un geste d'appui considérable envers la Fondation du Cégep Beauce-Appalaches pour le Centre d'études collégiales de Sainte-Marie, en acceptant de verser une contribution totale de 100 000 \$ sur cinq ans à compter de l'année 2017, pour notamment le développement de nouveaux programmes et la construction d'un laboratoire de sciences. De part cette contribution, le conseil confirme l'importance qu'il accorde à la qualité de l'enseignement et aux activités scolaires et parascolaires sur son territoire.

Le budget de la MRC comprend également des contributions afin de soutenir les services de tourisme (Destination Beauce), de transport collectif et adapté (Transport collectif de Beauce) et du développement économique de la région (Développement Économique Nouvelle-Beauce) ainsi qu'une contribution pour soutenir les activités de la salle Méchatigan à Sainte-Marie. Le total de ses contributions représente près de 6% du budget global de la MRC.

Au Service d'évaluation foncière, le début de la modernisation des bâtiments non résidentiels (institutionnel, commercial et industriel) est une priorité pour respecter le délai imposé par le ministère. L'embauche temporaire de deux inspecteurs à l'évaluation est aussi nécessaire pour assurer la visite complète de plus de 3 000 unités d'évaluation afin de maintenir les diverses données.

Pour terminer, des sommes sont également réservées afin de compléter la Véloroute de la Chaudière, de Vallée-Jonction à Saint-Joseph et poursuivre la réalisation des diverses études pour une éventuelle piste cyclable qui relierait la Véloroute de la Chaudière à la Cycloroute de Bellechasse, en passant par Sainte-Hénédine. La MRC reste proactive dans ces dossiers et elle met tous ses efforts dans la recherche de financement.

Contexte budgétaire

Les prévisions budgétaires 2017 de la MRC de La Nouvelle-Beauce ont été réalisées dans le respect des obligations de l'organisation, des nouvelles exigences, réglementaires, d'engagements avec divers partenaires, de la mise en place de nouveaux projets identifiés par les citoyens de la Nouvelle-Beauce et de la capacité de payer des contribuables. Ces prévisions sont considérées comme réalistes en tenant compte de la complexité et la diversité des activités. Elles résultent d'une planification et des choix faits au cours des dernières années. Cet exercice se traduit donc aujourd'hui par le maintien des prévisions budgétaires 2017 au niveau de celles de l'année 2016. Ceci est positif dans un contexte de compressions financières gouvernementales et de l'ajout de nouvelles activités.

– 30 –

Source : Mario Caron, directeur général
et secrétaire-trésorier

Pour information : Richard Lehoux, préfet
et entrevue Tél. : 418 387-3444